



REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DE SEINE ET MARNE

COMMUNE DE BEAUCHERY-SAINT-MARTIN

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 27 MAI 2026

L'an deux mil vingt-six, le vingt-sept mai à dix-huit heures trente minutes, les membres du Conseil Municipal de la Commune de BEAUCHERY-SAINT-MARTIN, dûment convoqués le vingt mai 2026, se sont réunis à la Mairie en séance publique sous la Présidence de Madame Monique GEORGE, Maire

Date de la convocation : 20 mai 2026	Nombre de membres présents : 9
Date d'affichage : 20 mai 2026	Pouvoirs : 1
Nombre de membres en exercice : 11	Votants : 10

PRESENTS	ABSENTS	POUVOIRS
Thierry COUESNON Fabien BOURON Jennifer DAMON Florent DUGUÉ Christophe FICHTER Monique GEORGE Jessica NARET Carine PETITPAS Marc Minh VO-HA	Wuilliana TINAULT	Patrice SCHLEMER (pouvoir donné à Jennifer DAMON)

Le quorum étant atteint, Le Conseil Municipal peut délibérer.

SECRETAIRE DE SEANCE : Florent DUGUÉ

oo

Madame La Maire donne lecture du compte rendu du conseil municipal du 27 mai 2026, le conseil Municipal l'approuve à l'unanimité.

Approbation du compte-rendu du conseil du 29/04/2026

Les conseillers ont approuvé le compte-rendu du conseil municipal du 29 avril 2026 reçu en amont du conseil.

Demande de subvention au titre du Fonds d'Equipement Rural2026 (FER)

Madame la Maire explique que cette subvention est destinée à aider **les communes de moins de 2 000 habitants pout toutes les opérations relevant de l'investissement.**

La commune est intéressée notamment pour l'aménagement d'espaces publics et du domaine public routier en 2026 (route de Chantaloup) et la mise en valeur du cadre de vie communal à partir de 2027.

Elle précise que le dossier doit être déposé sur la plateforme dématérialisée départementale entre 1er mai et le 31 juillet 2026 pour cette année électorale mais qu'il faudra préparer les prochains dossiers plus tôt les années suivantes (dépôt en mars avril).

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal a adopté à l'unanimité.

Délibération n°2026/5/34.

Désignation d'un conseiller municipal correspondant défense (CORDEF)

Madame la Maire présente les rôles et missions attendus du correspondant défense :

- Informer les habitants sur la politique de défense, le parcours de citoyenneté et la mémoire des conflits.
- Sensibiliser les jeunes générations aux enjeux de défense.
- Animer des actions locales comme des cérémonies commémoratives, des rencontres avec nos anciens combattants,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal a adopté à l'unanimité.

Délibération n°2026/5/35.

Est désigné correspondant défense.

<i>Nom Prénom</i>	<i>Date de naissance</i>	<i>Adresse</i>	<i>Téléphone</i>	<i>Mail</i>
FICHTER Christophe	19/09/1970	9, Rue de Nogent-Beauchery-Saint-Martin	06 73 01 29 45	fichter.christophe@gmail.com

Désignation d'un conseiller municipal représentant de la commune au groupement d'Intérêt Public (ID77)

Madame la Maire rappelle que la commune adhère au Groupement d'Intérêt Public ID77 et qu'un représentant doit être désigné parmi les membres du conseil municipal pour siéger à son assemblée générale.

Ce représentant exercera cette fonction pendant toute la durée du mandat municipal.

ID77 réunit notamment Seine-et-Marne Numérique, Aménagement 77, Seine-et-Marne Attractivité, Seine-et-Marne Environnement, Initiative 77 et le CAUE (Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement), partenaires avec lesquels la commune collabore régulièrement.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal a adopté à l'unanimité.

Délibération n°2026/5/36.

Est désignée comme représentante de la commune au sein de l'assemblée générale d'ID77.

<i>Nom Prénom</i>	<i>Date de naissance</i>	<i>Adresse</i>	<i>Téléphone</i>	<i>Mail</i>
PETITPAS Carine	26/06/1972	3, Rue de Chantaloup - Beauchery-Saint Martin	06 81 52 52 11	carine.petitpas@outlook.fr

Désignation d'un conseiller municipal représentant de la commune à la Commission Locale d'Information de la centrale nucléaire (C.L.I.)

La commune étant située dans le périmètre de la centrale nucléaire, elle doit désigner un représentant au sein de la CLI.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal a adopté à l'unanimité

Délibération n°2026/5/37.

Sont désignés représentants de la commune auprès de la Commission locale d'information (CLI) de la centrale nucléaire de Nogent-sur-Seine.

Nom Prénom	Date de naissance	Adresse	Téléphone	Mail
VO-HA Marc Minh Titulaire	30/10/1958	12, rue des tilleuls Beauchery-Saint-Martin	06 81 78 82 03	marc.vo-ha@orange.fr
Jennifer DAMON Suppléante	16/07/1990	18, rue de la Tour Maurouard - Beauchery-Saint-Martin	07 69 88 22 94	jennifer.damon20@gmail.com

Travaux de dérasement des voies communales

La réfection des voies communales représentant un coût très important, il est proposé de procéder au dérasement des rives afin de limiter les dégradations liées au mauvais écoulement de l'eau sur la chaussée.

Après inspection de l'ensemble du réseau communal, l'entreprise CORREAT a transmis un devis couvrant les rives des rues et routes nécessitant cette intervention.

Le coût total des travaux est estimé à 16 380,00 euros.

Le budget communal permet de réaliser l'ensemble des travaux en une seule fois. Leur programmation dépendra des disponibilités de l'entreprise et de la coordination avec les autres chantiers prévus sur certains sites. Une partie au moins pourrait être traitée en investissement.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal a adopté à l'unanimité.

Délibération n°2026/5/38.

Comptes rendus des commissions, groupes de travail et représentations extérieures

Dossier bien sans maître :

Madame la Maire informe que le dossier « bien sans maître » est clos. Les deux parcelles situées rue de la fontaine comprenant en enfilade un bâtiment en grande partie écroulé et une bande étroite non constructible est intégré au patrimoine communal.

La commune n'est pas intéressée par ce bien et propose la mise en vente en l'état des parcelles.

Une administrée voisine du bien est intéressée par leur acquisition ; le prix de vente est en réflexion.

SIVOS et S2E :

Chaque réunion a consisté en l'élection et l'installation des nouveaux bureaux

Site internet et « panneaupocket + » :

Le groupe de travail a nettement avancé sur l'architecture du site, dans la continuité des travaux déjà engagés. Il reste à trier les anciens documents et à intégrer les premiers contenus du mandat.

La version payante de « PanneauPocket + », proposée à 180 euros par an, permettra de relier directement le site à la plateforme afin d'éviter la multiplication des supports d'information. Cette dépense complémentaire avait été prévue dans le budget 2026.

Information sur les alertes :

Un avenant au plan communal de sauvegarde a été ajouté pour prendre en compte le risque de vagues de chaleur.

Les mesures à prévoir ont déjà été évoquées, et certaines pourront être mises en œuvre dès cette année, notamment la plantation d'un arbre pour ombrager le sas de la salle des fêtes.

Vie du village :

Madame la Maire rappelle l'engagement de l'équipe municipale à participer aux différents événements, temps d'échange privilégiés avec les habitants.

- Fête des voisins :

Vendredi 29 mai ; à la suite de la demande des habitants de Bonsac, 3 lieux sont établis pour cette année : cours des écoles de Beauchery et de St Martin et Bonsac .

- Marché local à la tour Maurouard :

Steve et Déborah Philippe ouvrent leurs portes aux artisans et agriculteurs locaux tous les vendredis à partir de 17h avec une possibilité de profiter d'un bar dans un cadre très agréable. La commune soutient cette initiative. Une page « facebook » Beauchery St Martin a été créée en complément de « PanneauPocket », canal de l'information communale sous le contrôle de Steve Philippe afin de promouvoir le marché et les manifestations alentours.

- Ville à Joie :

Cette association organise une fête de village afin d'apporter information et convivialité dans les petites communes le **27 juin de 17h30 à 21h**.

L'accueil devra être assuré vers 15h30-16h afin de leur permettre de s'installer sur la place de l'église de Saint-Martin.

Madame la Maire indique qu'elle est retenue par une autre manifestation et ne pourra arriver qu'entre 17h30 et 18h, mais qu'elle restera ensuite sur place.

Carine PETIPAS s'est proposée pour assurer cet accueil.

- Réunion participative pour l'aménagement et l'embellissement du village :

Le **8 juillet à 18h30**, à la salle des fêtes, les habitants sont invités à partager leurs idées afin de concevoir ensemble des espaces conviviaux et fleuris, accessibles à tous, dans chaque bourg et hameau.

- Incivilités :

Chiens errants ou bruyants, portails laissés ouverts, fêtes répétées et nuisantes, usage d'outils de bricolage ou d'entretien en dehors des horaires autorisés, vitesse excessive dans le village, dépôts sauvages de déchets, usage de produits phytosanitaires sur l'espace public, ... Autant de comportements qui mobilisent du temps et de l'énergie, au détriment d'actions plus utiles pour la commune. Chacun est invité à faire preuve de respect et de tolérance afin de préserver un cadre de vie agréable à Beauchery-Saint-Martin.

Un courrier à destination de l'ensemble des habitants est actuellement à l'étude.

La séance est levée à 21h00.

SECRETAIRE DE SEANCE
Florent DUGUÉ

La Maire
Monique GEORGE

